



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016  
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: [www.pridesoft.arp.cm/cne](http://www.pridesoft.arp.cm/cne) SMS: 695539718 Site web: [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

Le CNE  
ELECTRONIQUE  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

02

ADMINISTRATION

06

N° 1224

11 Janvier 2017

11 January 2017

17H04/5:04 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)  
Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001 /AOIO /MINMAP/CCPM-SPI/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001_/AOIO /MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU__03/01/2017_ POUR LA PRODUCTION DE L'ATLAS DE DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE DU CAMEROUN <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> 10-03-2017
----------	---

<b>2</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004 /AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° _004_/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 DU_03/01/2017_ POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DES LABORATOIRES ET ATELIERS DANS CERTAINES UNIVERSITÉS D'ÉTAT, MINESUP EN QUATRE LOTS. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 03-02-2017
----------	--

<b>3</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°00083/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00083/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 19 DECEMBRE 2016, EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 STATION WAGON DESTINE AU PROGRAMME AGROPOLES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 30-01-2017
----------	---

<b>4</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/17/AONO/CIPM/DG/CNPS</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/17/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 09 JANVIER 2017 POUR LA COLLECTE ET L'ACHEMINEMENT DU COURRIER DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE LA CNPS <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 31-01-2017
----------	--

<b>5</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01 /17/AONO/CIPM/DG/CNPS</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> NATIONAL OPEN INVITATION TO TENDER NO. 01 /17/AONO/CIPM/DG/CNPS OF 9TH JANUARY 2017 FOR THE COLLECTION AND DISTRIBUTION OF COURIER OF THE NATIONAL SOCIAL INSURANCE FUND IN TWO (02) INDEPENDENT LOTS, IN EMERGENCY PROCEDURE FUNDING: CNPS PROGRAM BUDGET <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 31-01-2017
----------	---

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°003/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2017 DU 10/01/2017. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE A GARGA-SARALI DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> 14-02-2017
----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**7**

**Reference** [001/AAONO/API/CIPM/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/API/CIPM/2017 DU 10 JANVIER 2017 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A L'API FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'API, EXERCICE 2017 IMPUTATION :67 00 40

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 02-02-2017

**8**

**Reference** [001/ONIT/MINMAP/ITB/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°001/ONIT/MINMAP/ITB/2016 OF10 JANUARY 2017 TO PROVIDE CAR INSURANCE SERVICES TO INVESTMENT PROMOTION AGENCY (IPA) FUNDING : IPA BUDGET 2017 BUDGET HEAD: 67 00 40

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 02-02-2017

**9**

**Reference** [N°00036/AMI/MINH DU/2017 DU 04 JANVIER 2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00036/AMI/MINH DU/2017 DU 04 JANVIER 2017 EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE PROGRAMMATION DE L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES DE BASE DANS LES QUARTIERS SOUS STRUCTURES DE LA COMMUNE DE BAMENDA II (QUARTIER MBUEAH).FINANCEMENT : BIP MINH DU/EXERCICE 2017

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 26-01-2017

**10**

**Reference** [N°00035/AMI/MINH DU/2017 DU 04 JANVIER 2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00035/AMI/MINH DU/2017 DU 04 JANVIER 2017 EN VUE DE LA FORMATION DE JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE NDOBIAN, BATCHENGA, MEYOMESSALA, MASSANGAM, MAKAK ET MAKENENE AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN (FABRICATION ET POSE DES PAVES, COMPOSTAGE ET FABRICATION DES BRIQUES DE TERRE COMPRIMES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BIP MINH DU/EXERCICE 2017

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 26-01-2017

**11**

**Reference** [00004/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 00004/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0047/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES ESSENDE POSTE AGRICOLE-CARREFOUR WASSE ET CARREFOUR GOUFAN-WASSE-CARREFOUR BOYAMBESSE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00001/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00001/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0040/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 26 AOUT 2016, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE "CARREFOUR MVOG-BETI-COMPLEXE DES SŒURS MVOG-BETI", DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00005/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00005/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0049/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE SUIVI TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE BISKEWAL-NGOUSSAYE, EN PROCEDURE D'URGENCE  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00002/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00002/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0052/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 19 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DU SUIVI TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE TOLON-NKOR-LASSIN-KAMALA-MISAJE (61,3KM), DEPARTEMENT DU BUI, REGION DU NORD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00010/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00010/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 0058/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES SERVITUDES AU QUARTIER NGUEM A YAOUNDE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000060/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 000060/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 06 JANVIER 2016, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0062/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**17**

**Reference** [000059/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 000059/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 28 DECEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0063/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) OUVRAGES D'ART SUR LA VOIE D'ACCES (ROUTE KAREWA-BENOUE) A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE KAREWA, ARRONDISSEMENT DE TCHEBOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**18**

**Reference** [000061/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 000061/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 06 JANVIER, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0064/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA REHABILITATION DES VOIES D'ACCES AUX EXPLOITATIONS DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION D'ANANAS D'AWAE, ARRONDISSEMENT D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**19**

**Reference** [000057/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 000057/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 28 DECEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0065/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA REHABILITATION DES VOIES D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DU PLANTAIN DE MPAGNE, ARRONDISSEMENT DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**20**

**Reference** [000058/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 000058/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 20 OCTOBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0067/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR L'OUVERTURE D'UNE PISTE A MEKALAT AVEC AMENAGEMENT DES ACCES AU PONT SUR LA RIVIERE LONGO, ARRONDISSEMENT DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**21**

**Reference** [00009/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 00009/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0073/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER, D'UN BLOC ADMINISTRATIF ET DE DEUX BLOCS DE TROIS SALLE DE CLASSE AU CETIC DE MBEI, ARRONDISSEMENT DE SANTA, DEPARTEMENT DE LA MEZAM, REGION DU NORD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000062/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 000062/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 06 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0068/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA REHABILITATION DES VOIES D'ACCES A L'UNITE DE PRODUCTION DE POULET DE CHAIR DE BOMONO, ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00006/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00006/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0069/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 02 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE NZAMENGOUE-NZANA MBELA NOUMA
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00007/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°00007/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0070/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 DECEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES DANS LA VILLE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00003/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00003/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0060/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR NKOL NDA - CARREFOUR MBALMAYO (5KM), PREMIERE PHASE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00008/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00008/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0071/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MILE 12 ROCK FARM-BUCHI (PINYIN), DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANTA, DEPARTEMENT DE LA MEZAM, REGION DU NORD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>27</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">1579/D/MINEPAT/CAB du 09 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°1579/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0047/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES ESSENDE POSTE AGRICOLE-CARREFOUR WASSE ET CARREFOUR GOUFAN-WASSE-CARREFOUR BOYAMBESSE, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>28</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">1567/D/MINEPAT/CAB du 09 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°1567/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0040/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 26 AOÛT 2016, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE "CARREFOUR MVOG-BETI-COMPLEXE DES SŒURS MVOG-BETI", DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>29</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">1580/D/MINEPAT/CAB du 09 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°1580/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0049/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE SUIVI TECHNIQUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE BISKEWAL-NGOUSSAYE, EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>30</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">1568/D/MINEPAT/CAB du 09 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°1568/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0052/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 19 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DU SUIVI TECHNIQUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE TOLON-NKOR-LASSIN-KAMALA-MISAJE (61,3KM), DÉPARTEMENT DU BUI, RÉGION DU NORD-OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>31</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">1585/D/MINEPAT/CAB du 09 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°1585/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0058/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES SERVITUDES AU QUARTIER NGUEM À YAOUNDÉ, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1588/D/MINEPAT/CAB du 06 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1588/D/MINEPAT/CAB DU 06 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0062/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS À L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>33</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1575/D/MINEPAT/CAB du 28 DEC 2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1575/D/MINEPAT/CAB DU 28 DÉCEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0063/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) OUVRAGES D'ART SUR LA VOIE D'ACCÈS (ROUTE KAREWA-BENOUE) À L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE KAREWA, ARRONDISSEMENT DE TCHEBOA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1589/D/MINEPAT/CAB du 06 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1589/D/MINEPAT/CAB DU 06 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0064/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA RÉHABILITATION DES VOIES D'ACCÈS AUX EXPLOITATIONS DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION D'ANANAS D'AWAE, ARRONDISSEMENT D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>35</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1573/D/MINEPAT/CAB du 28/12/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1573/D/MINEPAT/CAB DU 28 DÉCEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0065/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA RÉHABILITATION DES VOIES D'ACCÈS À L'AGROPOLE DE PRODUCTION DU PLANTAIN DE MPAGNE, ARRONDISSEMENT DE DEUK, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1584/D/MINEPAT/CAB du 09/01/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1584/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0073/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER, D'UN BLOC ADMINISTRATIF ET DE DEUX BLOCS DE TROIS SALLE DE CLASSE AU CETIC DE MBEI, ARRONDISSEMENT DE SANTA, DÉPARTEMENT DE LA MEZAM, RÉGION DU NORD-OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1590/D/MINEPAT/CAB du 06 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°1590/D/MINEPAT/CAB DU 06 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0068/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA RÉHABILITATION DES VOIES D'ACCÈS À L'UNITÉ DE PRODUCTION DE POULET DE CHAIR DE BOMONO, ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1581/D/MINEPAT/CAB du 09/01/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°1581/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0069/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 02 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE NZAMENGOUE-NZANA MBELA NOUMA.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1582/D/MINEPAT/CAB DU 09/01/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°1582/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0070/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 DÉCEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES DANS LA VILLE DE MEYOMESSI, DÉPARTEMENT DE DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1569/D/MINEPAT/CAB du 09 JANV 2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°1569/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0060/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR NKOL NDA - CARREFOUR MBALMAYO (5KM), PREMIÈRE PHASE, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1583/D/MINEPAT/CAB du 09/01/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°1583/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0071/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE MILE 12 ROCK FARM-BUCHI (PINYIN), DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANTA, DÉPARTEMENT DE LA MEZAM, RÉGION DU NORD-OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

# MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001 /AOIO /MINMAP/CCPM-SPI/2016  
DU \_\_03/01/2017\_ POUR LA PRODUCTION DE L'ATLAS DE DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE DU CAMEROUN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPAT  
**IMPUTATION**  
50 94 709 07 110000 2025

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Marchés Publics (Autorité Contractante), lance pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT, pour la production de l'Atlas de Développement Physique du Cameroun.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent notamment à :

collecter et analyser toutes les données disponibles sur les différents thèmes retenus ;  
réaliser un complément des données pour combler d'éventuels déficits  
élaborer une base de données à référence spatiale qui sera hébergée au MINEPAT ;  
produire des cartes thématiques et autres documents graphiques ainsi que les notices associées décrivant les aspects sectoriels du développement (production, infrastructures, équipement, répartition de la population etc.) ;  
former les responsables du MINEPAT dans la gestion et l'actualisation de la base de données spatiales en vue de la production de futurs atlas sur un logiciel libre (PostGRESS, PostGIS, etc.).

L'étude se fera en sept (07) phases que sont :

Phase 1 : la planification de la mission ;

Phase 2 : la recherche documentaire ;

Phase 3 : la collecte et le traitement des données ;

Phase 4 : mise en place de la base de données spatiale ;

Phase 5 : formation des responsables du MINEPAT dans la gestion et l'actualisation de la base de données spatiale ;

Phase 6 : la production de l'Atlas ;

Phase 7 : la validation de l'Atlas.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de trois cent soixante-cinq millions (365 000 000) francs CFA TTC.

## 4. Allotissement

Les prestations de l'étude ne sont pas subdivisées en lots.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes ou Groupement de Bureaux d'Etudes ayant une expérience avérée dans les domaines suivants :

planification spatiale/aménagement du territoire ;  
cartographie thématique ;  
systèmes d'information géographique et télédétection, gestion des bases de données spatiales ;  
géographie, histoire, économie, société, organisation administrative et démographie ;  
environnement, géologie, mines, pédologie, forêts ;  
hydrographie, végétation climatologie ;  
infrastructures, tourisme, énergie ;  
etc.

Les candidats devront également :

justifier des capacités techniques et financières suffisantes pour la réalisation desdites études ;  
disposer du personnel compétent pour les prestations à exécuter.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres International Ouvert sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), exercices 2016 et suivants, ligne budgétaire n°50 94 709 07 110000 2025.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du Ministère des Marchés Publics (CALAO) sise au 1er étage du Bâtiment « A » de l'immeuble abritant les services du Ministère des Marchés Publics à la Rue NARVICK- Yaoundé, Tél/Fax : 222 22 95 83, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du Ministère des Marchés Publics (CALAO) sise au 1er étage du Bâtiment « A » de l'immeuble abritant les services du Ministère des Marchés Publics à la Rue NARVICK- Yaoundé, Tél/Fax : 222 22 95 83, dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de cent cinquante mille (150.000) francs CFA, payable au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les noms du soumissionnaire et numéro de l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du Ministère des Marchés Publics (CALAO) sise au 1er étage du Bâtiment « A » de l'immeuble abritant les services du Ministère des Marchés Publics à la Rue NARVICK- Yaoundé, Tél/Fax 22 22 95 83 au plus tard le ...**10/03/2017...à 13 heures**, et devront porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°\_\_001 /AOIO/MINMAP/CCPM-SPI/2016  
DU\_\_03/01/2017\_POUR LA PRODUCTION DE L'ATLAS DE DEVELOPPEMENT PHYSIQUE DU CAMEROUN »  
Financement : BIP-MINEPAT, Exercices 2016 et suivants  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché, prévu par le Maître d'Ouvrage est de dix (10) mois calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO. Le montant de cette caution de soumission est de sept millions (7.000.000) francs CFA.

Cette caution provisoire sera valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

les offres administratives et techniques seront ouvertes au Ministère des Marchés Publics, le \_10/03/2017\_ à 14 heures, heure locale, par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Services et Prestations Intellectuelles (CCPM-SPI), sise au Rez-de-chaussée du Bâtiment « A » de l'immeuble abritant ses services, ancienne ambassade des États-Unis Yaoundé ;

les offres financières seront ouvertes dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation des offres administratives et techniques.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Pièce falsifiée;
- b) Absence d'une pièce administrative ou non-conformité après un délai d'au plus 48 heures;
- c) Absence de la caution de soumission.

Offre technique :

- a) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- b) Note technique inférieure à 70/100 ;
- c) Moins de 50% des experts du personnel clé est de nationalité camerounaise ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « Note méthodologique » comprenant : Observations et suggestions éventuelles sur les TDR ;

Organisation ;

Planning cohérent de la mission.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :  
la lettre de soumission ;  
le Bordereau des prix unitaires ;  
le Devis Quantitatif et Estimatif ;  
le Sous-Détail des prix unitaires ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

### 15.2. Critères essentiels

Offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Présentation de l'offre : 03 points ;
- b) Qualification du personnel-clé (hormis le Chef de mission) et leur expérience dans le domaine du projet : 47 points ;
- c) Qualification du Chef de mission : 15 points ;
- d) Références du Bureau d'Etudes : 20 points ;
- e) Conformité au plan de travail, méthodologie proposées : 05 points ;
- f) Moyens techniques et matériels à mettre en place : 05 points ;
- g) Capacité financière : 05 points.

NB : les pièces administratives et techniques signées par les autorités administratives autres que celles indiquées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Le personnel fonctionnaire devra présenter les pièces justificatives de sa mise à disposition.

Offre financière

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :  $SF = (100 \times F_m)/F$

SF : score financier,  $F_m$  : montant de l'offre la moins disante, F : montant du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

Note finale =  $(70 \times \text{note technique} + 30 \times \text{note financière})/100$ .

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre évaluée la mieux disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération sus-indiquée, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires du présent Appel d'Offres International Ouvert, restent engagés par leurs offres pendant une période maximale de cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appel d'Offres (CALAO) sise au rez-de-chaussée du Bâtiment A du MINMAP à Yaoundé.

YAOUNDE le 3 Janvier 2017

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**ABBA SADOU**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
\_004\_/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 DU\_03/01/2017\_ POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS  
DES LABORATOIRES ET ATELIERS DANS CERTAINES UNIVERSITÉS D'ÉTAT, MINESUP EN QUATRE  
LOTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
420 002 703 PGT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle (PRO-ACTP) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des équipements des laboratoires dans certaines institutions du Ministère de l'Enseignement Supérieur du Cameroun.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations, objet du présent appel d'offres, comprennent la fourniture, le transport, et la mise en service des équipements concernés, au lieu de livraison de chaque lot.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	Activités	Coût prévisionnel
Lot 1	Fourniture des équipements des laboratoires à l'Ecole Normale Supérieure de Université de Bamenda	100 000 000 Francs CFA
Lot 2	Fourniture des équipements de laboratoire de Pharmacie Galénique à la FMSB de l'Université de Yaoundé I	267 000 000 Francs CFA
Lot 3	Fourniture des équipements de laboratoire de Parasitologie et d'Hématologie à la FMSP de l'Université de Douala	200 000 000 Francs CFA
Lot 4	Fourniture des équipements d'atelier de Construction Industrielle à la FGI de l'Université de Douala	250 000 000 Francs CFA

**4. Allotissement**

Les fournitures sont subdivisées en quatre (04) lots ci-après définis :

Lot 1 : Fourniture des équipements des laboratoires à l'Ecole Normale Supérieure de Université de Bamenda ;

Lot 2 : Fourniture des équipements de laboratoire de Pharmacie Galénique à la FMSB de l'Université de Yaoundé I ;

Lot 3 : Fourniture des équipements de laboratoire de Parasitologie et d'Hématologie à la FMSP de l'Université de Douala ;

Lot 4 : Fourniture des équipements de l'atelier de construction industrielle à la FGI de l'Université de Douala.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant d'une expérience avérée dans la fourniture des équipements didactiques de laboratoires ou d'ateliers.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par les fonds issus du Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieure de l'Exercice 2016 et suivants, logés dans le Compte Trésor du PRO-ACTP n°420 002 703 PGT.

## 7. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés par cet Appel d'Offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter le Dossier y relatif aux heures ouvrables à :

la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située à l'immeuble abritant les services de ce département ministériel, Bâtiment A, porte R9 Téléphone 222 22 95 83 ;  
l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de L'Enseignement Supérieur (PRO-ACTP) sis au Ministère de l'Enseignement Supérieur porte 046, téléphone 222 22 66 91.

## 8. Acquisition du Dossier

### 9) Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Marchés Publics (Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres), sise à l'immeuble abritant les Services du Ministère des Marchés Publics (Bâtiment A), dès publication du présent avis contre versement en espèces, d'une somme de 250 000 FCFA (deux cent cinquante mille francs CFA) non remboursable, payable au Trésor Public.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Marchés Publics (Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres), porte R9 Téléphone : 222 20 95 83 au plus tard le ...03/02/2017 à 10 heures, heure locale.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°\_004\_/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 DU\_03/01/2017\_POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DES  
LABORATOIRES ET ATELIERS DANS CERTAINES UNIVERSITES D'ETAT, MINESUP EN QUATRE LOTS  
LOT :.....*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois pour chaque lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de :

Lot 1 : 2 000 000 Francs CFA

Lot 2 : 5 340 000 Francs CFA

Lot 3 : 4 000 000 Francs CFA

Lot 4 : 5 000 000 Francs CFA

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre ne disposant pas de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une société d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Approvisionnement Généraux, face DJEUGA PALACE, le **03/02/2017. à 11 heures, heure locale.** Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

A	Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures ;
B	Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
C	Non-conformité des spécifications techniques des équipements par lot (PIECE N° 5 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE (DF) du DAO)
D	Absence de l'autorisation du fabricant ;
E	Surface financière ou Capacité de préfinancement : 50% du montant de la soumission pour chaque lot délivrée par une banque de 1er ordre ;
F	Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques du fabricant
G	Non-respect à au moins 6/8 des critères essentiels

### 14.2 -Critères essentiels:

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

A	Présentation générale de l'Offre
B	Références du Soumissionnaire pour des prestations similaires
C	Qualification du personnel
D	Chronogramme et délai d'exécution
E	Formation du personnel
F	Service après-vente
G	Garantie du fabricant
H	Preuve d'acceptation des conditions du marché

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière la moins disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, Téléphone : 222 22 95 83 ou à l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de L'Enseignement Supérieur (PRO-ACTP) sis au Ministère de l'Enseignement Supérieur Porte. Téléphone .....

YAOUNDE le 3 Janvier 2017

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**ABBA SADOU**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00083/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 19 DECEMBRE 2016,  
EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 STATION WAGON DESTINE AU PROGRAMME  
AGROPOLES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP  
**IMPUTATION**  
BIP 2016 DU PA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, pour l'acquisition d'un véhicule 4x4 station wagon destiné au programme agropoles.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture d'un véhicule 4x4 station wagon destiné au programme agropoles.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **TTC de cinquante millions (50 000 000)**

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'Offres est ouverte à toutes les sociétés concessionnaires de véhicules installées ou représentées au Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 02 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 5. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP 2016 du Programme Agropoles.

### 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, porte 005 à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, **Tél. : 222 22 41 28**.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres, établi en Français ou en anglais, peut être obtenu à la **Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005, Tél. : 222 22 41 28**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au Trésor Public.

## 8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPAT, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le **30 janvier 2017 à 13 heures**, heure locale, avec la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00083/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 19 DECEMBRE 2016, EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 STATION WAGON DESTINE AU PROGRAMME AGROPOLES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement bancaire provisoire, délivré par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et la COBAC, d'un montant de 1 000 000 (un million) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

La caution doit être valable pendant quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date de remise des Offres.

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement respecter les délais réglementaires.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **30 janvier 2017 à 14 heures**

par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle de réunion de l'annexe 1 du MINEPAT, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 12. Critères d'évaluation

### \*. Critères majeurs :

- Cylindrée ;
- Puissance administrative ;
- Type de pneumatique ;
- Suspension.

### \*. Principaux Critères éliminatoires

- Les pièces administratives falsifiées ou fausses déclarations ;
- La présentation de l'Offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Absence de l'agrément du constructeur ;
- Absence de la certification technique du matériel proposé ;
- Absence de prospectus originaux accompagnés des caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Le non respect de l'un des critères majeurs et de tous les critères de qualification.

### \*. Critères de qualification



Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres sources financières (Attestation de solvabilité financière ou toutes autres pièces attestant la capacité du fournisseur à exécuter le Marché) OUI/NON
- Les références du fournisseur (preuve d'avoir exécuté au moins trois (03) Marchés similaires au cours des trois dernières années (2013, 2014 et 2015) OUI/NON
- La conformité des matériels proposés aux spécifications techniques OUI/NON
- Le délai de livraison OUI/NON

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Services des Marchés, porte 005, Tél. : 222 22 41 28 du MINEPAT.

YAOUNDE le 19 Décembre 2016

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

## CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/17/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 09 JANVIER 2017  
POUR LA COLLECTE ET L'ACHEMINEMENT DU COURRIER DE LA CAISSE NATIONALE DE  
PREVOYANCE SOCIALE EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE  
FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE LA CNPS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
7-636

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la facilitation de la liaison par courrier papier entre les services centraux et les structures extérieures déployées sur l'étendue du territoire national, et afin de permettre par ailleurs l'accès rapide à l'information par lesdites structures en toute sécurité et en toute confidentialité, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue du recrutement des prestataires agréés pour la collecte et l'acheminement de son courrier à travers l'ensemble de ses structures excentrées en deux (02) lots indépendants, en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation porteront sur :

- La collecte, l'enlèvement et la livraison du courrier auprès des Directions et Centres de Prévoyance Sociale de la CNPS tous les jours ouvrables ;
- L'acheminement du courrier sur la base d'une lettre de transport ;
- Chaque envoi doit s'effectuer dans un emballage suffisamment résistant ;
- Les envois peuvent concerner les documents commerciaux, imprimés, papiers d'affaires, supports informatiques, cartes perforées, listings bandes magnétiques, chèques barrés, effets échangés entre caisses étrangères, tout autre courrier;

L'heure indicative des levées est fixée à 14 heures dans chaque Direction Régionale

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est estimé à :

- Pour le lot N° 1 : FCFA HT 8 355 000 (huit millions trois cent cinquante-cinq mille) par an ;
- Pour le lot N° 2 : FCFA HT 7 755 000 (sept millions sept cent cinquante-cinq mille) par an.

## 4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en **deux (02) lots** ci-après définis :

- **Lot n°1** : Direction Générale et toutes les structures de la Direction Régionale Centre Sud et Est ;
- **Lot n°2** : Direction Générale et toutes les structures de la Direction Régionale Littoral et Sud-Ouest ;

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de nationalité camerounaise, justifiant d'une expérience avérée pour ce type de prestations.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget programme de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 7-636, programme 110.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage porte 903, de l'immeuble siège de la CNPS, dès publication du présent Avis au Journal des Marchés.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMPn° 335988 ouvert dans les agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, contacts téléphoniques).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **31 JANVIER 2017 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 01/17/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 09 JANVIER 2017**

**POUR LA COLLECTE ET L'ACHEMINEMENT DU COURRIER DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

La durée d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de 36 mois repartis en trois (03) tranches ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme : 12 mois
- Première tranche conditionnelle : 12 mois
- Deuxième tranche conditionnelle : 12 mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances (*et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres*) et précisant les montants ainsi qu'il suit :

Pour le lot N° 1 : 199 000 FCFA

Pour le lot N° 2 : 180 000 FCFA

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **31 JANVIER 2017 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4<sup>e</sup> étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;
  - Non-respect des normes RSE :

- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;

- Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;

- Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;

- Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

## 2. Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	<b>Présentation générale de l'offre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Reliure en spirale ou serre dos ; Mise en forme du document ; Ordonnancement des différentes parties du document ; Intercalaires en couleur</li> </ul>		
2	<b>Références générales de l'entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 6 000 000 (six millions) pour chaque lot au cours des trois (03) dernières années.</li> </ul>		
3	<b>Capacité de financement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre d'un montant supérieur ou égal à 5 000 000 (cinq millions) FCFA pour chaque lot.</li> </ul>		
4	<b>Conformité aux normes HQSE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Justifier des équipements de protection des travailleurs ;</li> </ul>		
5	<b>Qualification et expérience du personnel clé (pour chaque lot)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Disposer d'un personnel ayant une expérience avérée dans le domaine.</li> </ul> - Chef d'équipe : Bacc au moins - Expérience au moins 5 ans		
6	<b>Connaissance des sites d'exécution des prestations, du CCAP et des TDR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Produire l'attestation sur l'honneur de visite de site signée par le soumissionnaire; CCAP et TDR paraphés et signés</li> </ul>		

7	<b>Méthodologie et organisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Note méthodologique ; Approche organisationnelle des équipes de travail</li> </ul>		
8	<b>Logistiques et Matériels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Justifier des moyens de transport du courrier « deux (02) véhicules, cinq (05) motocyclettes et joindre des cartes grises » ainsi que du matériel adéquat pour son emballage et sa mise en sécurité.</li> </ul>		

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70 pour cent des sous-critères d'évaluation ;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

### Nombre maximum de lots

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots à condition de justifier de deux (02) chefs d'équipes distincts pour chaque lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

### Visite des sites

Une visite guidée du site est prévue par le Maître d'Ouvrage après la publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, à l'Immeuble-siège de la CNPS sis à la place de l'indépendance, 9<sup>e</sup> étage, porte 904, tel : 696 54 31 32, 675 13 21 06. /-

**« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».**

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier**

# CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**NATIONAL OPEN INVITATION TO TENDER NO. 01 /17/AONO/CIPM/DG/CNPS OF 9TH JANUARY 2017 FOR THE COLLECTION AND DISTRIBUTION OF COURIER OF THE NATIONAL SOCIAL INSURANCE FUND IN TWO (02) INDEPENDENT LOTS, IN EMERGENCY PROCEDURE FUNDING: CNPS PROGRAM BUDGET**

**FINANCING**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
7-636

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

In the framework of the facilitation of the courier paper between the central services and the external structures deployed throughout the national territory and in order to also enable the rapid access to information by the said structures in total security and full confidentiality, the Director General of the National Social Insurance Fund launches an Open National Invitation to Tender for the recruitment of authorized service providers for the collection and distribution of its courier through all its eccentric structures in two (02) independent lots, in emergency procedure.

## 2. Nature of services

The services concerned by this consultation will cover:

- Collecting, carrying and delivering courier from CNPS Regional Directorates and Social Insurance Centres every working day;
- The courier distribution on the basis of a transport letter;
- Each dispatch must be made in a sufficiently strong packaging;
- Dispatches may relate to commercial documents, printed forms, business papers, IT support, punch cards, magnetic tapes, barred checks, bills exchanged between foreign caisses, any other courier;
- The indicative time of the levies is fixed at 2 o'clock p.m. in each Regional Direction.

## 3. Estimated cost

The estimated cost of the project at the end of the preliminary studies is estimated at:

- For lot No. 1: FCFA HT 8, 355, 000 (eight million three hundred and fifty-five thousand) per year;
- For lot No. 2: FCFA HT 7,755,000 (seven million seven hundred and fifty-five thousand) per year.

## 4. allotment

The services are subdivided into two (02) lots defined below:

- Lot No 1: Directorate General and all the structures of the Regional Directorate for Centre, South and East;
- Lot No 2: Directorate General and all the structures of the Regional Directorate for Littoral and South-West;

## 5. Participation and origin

Participation in this Call for Tenders is open to any company, legal person of Cameroonian nationality, with a proven experience for this type of services.

## 6. Financing

The services offered under this invitation to tender are financed from the program budget of the National Social Insurance Fund on the budget imputation line 7-636, program 110.

## 7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Contracts Service located on the 9th floor, room 903, of the CNPS head Office building, as soon as this notice is published in the Journal of Contracts.

## 8. Acquisition of tender file

The file may be obtained at the place indicated above upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of forty thousand (40,000) CFA francs into the CAS-ARMP 335988 Special Access Account opened in the BICEC agencies.

At the time of withdrawal of the file, the tenderers must, in any case, be registered by leaving their complete address (PO Box, telephone contacts).

## 9. Submission of bids

Each tender written in French or English in seven (07) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such, must be received by the Contracts Service no later than **31<sup>th</sup> JANUARY 2017** at 11.00 am local time, and must bear the mention:

**"NATIONAL OPEN INVITATION TO TENDER  
No. 1<sup>th</sup> /17/AONO/CIPM/DG/CNPS OF 9<sup>th</sup> JANUARY 2017**

**FOR THE COLLECTION AND DISTRIBUTION OF THE COURIER OF THE NATIONAL SOCIAL INSURANCE  
FUND IN TWO (02) INDEPENDENT LOTS, IN EMERGENCY PROCEDURE**

**TO BE OPENED ONLY IN COUNTING SESSION"**

## 10. Delivery deadline

The duration of execution envisaged by the Project Manager for the execution of the services is 36 months divided into three (03) tranches as follows:

- Firm installment: 12 months;
- First conditional installment: 12 months;
- Second conditional installment 12 months.

## 11. Bid bond

Each tenderer must attach to his administrative documents a tender bond drawn up by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance (and which is shown in the DAO part, valid for thirty (30) days after the original validity of the tenders) and specifying the amounts as follows:

For lot No. 1: 199, 000 FCFA;

For lot No. 2: 180, 000 FCFA.

## 12. Admissibility of bids

Subject to rejection, the administrative documents required must be produced in original or certified copies by the issuing Service or an administrative authority, in accordance with the provisions of the Supplementary Regulations of the Invitation to Tender.

They must be dated less than three (03) months before the date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Appeal.

Any incomplete offer, in accordance with the requirements of the Bidding Documents, shall be declared inadmissible. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance will lead to the outright rejection of the offer without any recourse.

## 13. Opening of bids

The opening of the folds will be done in one time.

The opening of administrative documents, technical and financial offers will take place on **31th JANUARY 2017** at 12 o'clock, local time by the Internal Commission for the Procurement of Contracts of the National Social Insurance Fund, in the meeting room of the said Commission on the 4th floor, room 416 of the CNPS Building located at Kennedy Avenue

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.

## 14. Evaluation criteria

### a. Eliminary criteria

The Elimination Criteria are:

- Absence of an administrative document at the opening of the folds;
- False declaration or falsified document;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- No validation of at least 70% of the evaluation criteria;
- Non-compliance with CSR standards:

- Number of personnel affiliated to the CNPS: greater than or equal to 3 (online declaration of the last 03 months), a detailed list of personnel with their individual registrations to the CNPS, attaching the APS certifying that the payment of contributions has been updated;

- Fair remuneration (respect of the SMIG: join DIPE or salary statements);

- Respect for the principle of the promotion of gender: justify at least 20% of feminine gender in the staff (join the DIPE, the staff list and the gender report);

- Liability insurance covering the current financial year (attach insurance policy).

## b. Essential criteria for qualification

No.	CRITERIA	EVALUATION	
		YES	NO
1	<b>General presentation of the offer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Spiral binding, shaping the document ordering of parts of the document, dividers in color.</li> </ul>		
2	<b>General references of the Company</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Justify similar benefits with a cumulative amount of at least 60,000,000 CFA Francs in the last three (3) years.</li> </ul>		
3	<b>Funding capacity</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● A certificate of Funding capacity issued by a first-rate bank of an amount equal to or greater than CFA Francs <b>5,000,000</b> (five million) for each lot.</li> </ul>		
4	<b>Conformity to HQSE standards</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Justify workers' equipments</li> </ul>		
5	<b>Qualification and experience of key personnel</b> (for each lot) <ul style="list-style-type: none"> <li>● Have a staff with proven experience in the field.</li> </ul> - Team Leader: Bacc at least; - Experience at least 5 years.		
6	<b>Knowledge of work site, CCTP and CCAP</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Certificate of site visit signed by the tenderer on the honor and in conformity with the attached model, CCTP and CCAP initialed and signed.</li> </ul>		
7	<b>Methodology and organization</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Methodological note, organizational approach of work teams.</li> </ul>		
8	<b>Logistics and Materials</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Justify the means of transport of courier "two (02) vehicles, five (05) motorcycles and attach gray cards" as well as adequate material for its packaging and securing.</li> </ul>		

## 15. Award

The contract will be attributed to the candidate having:

- Presented the compliant administrative offer;
- Validated at least 70 per cent of the evaluation sub-criteria;
- Presented the lowest evaluated financial offer.

### Maximum number of lots

A tenderer may be awarded the two (02) lots on condition that two (02) separate team leaders are provided for each lot.

## 16. Validity of bids

Tenderers shall remain bound by their tenders for a period of ninety (90) days from the closing date for the submission of tenders.

### Site visit

A guided tour of the site is planned by the Client after the publication of this Invitation to Tender.

## 17. Complementary information

Further information can be obtained during working hours at the Contracts Service, at the CNPS Head Office building, at the Independence Square, 9th floor, room 904, tel: 696 54 31 32, 675 13 21 06.

**"For any act of corruption, please call or send an SMS to the MINMAP at the following numbers: 673 20 57 25/699 37 07 48".**

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJÉREM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2017 DU  
10/01/2017. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE A  
GARGA-SARALI DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
513164121222021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU LOM ET DJEREM, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de NGOURA, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Zootechnique Vétérinaire à GARGA-SARALI.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur:

- Les travaux préparatoires;
- Les terrassements;
- Les fondations;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture - plafond ;
- Les menuiseries métalliques;
- Les menuiseries bois;
- La plomberie sanitaire;
- L'électricité;
- La peinture;
- Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

**30 000 000 (trente millions) Francs CPA.**

### 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et Installées en territoire camerounais.

## 5. Financement

les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2017.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM à BERTOUA sise 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LECCO, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM à BERTOUA sise 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LECCO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de NGOURA, de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, au plus tard le **14/02/2017 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°003 /AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2017 DU 10/01/2017.**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE A GARGA-SARALI**  
**DANS**  
**LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM**  
**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 9. Delai de Livraison

**quatre (04) mois**

## 10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à **2%** du montant prévisionnel, soit **SIX CENT MILLE (600 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à **2%** du montant prévisionnel, soit **six cent mille (600 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par L'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, sise 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LECCO le **14/02/2017 à 11 HEURES précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOM et DJEREM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 13. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires:

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire;

#### b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification ;
- 4) N'avoir pas Justifié sur les deux (02) dernières années (2015 et 2016) la réalisation de projets de construction ou d'entretien de BTP d'un montant cumule d'au moins trente millions (30 000 000) FCFA TTC;

**NB: Les Entreprises n'ayant pas encore d'expérience dans le domaine peuvent se mettre en groupement avec celles ayant des références pour valider le critère n°4)**

#### c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

**N.B:** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidat porteront sur:

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements Essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.**

## 14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont:

- 1-l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2-l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3-l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

**soixante (60) jours**

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, au numéro de téléphones : 222 24 16 38.

*BERTOUA le 10 Janvier 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**BABA Fridolin**

# AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AAONO/API/CIPM/2017 DU 10 JANVIER 2017 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES  
D'ASSURANCE AUTOMOBILE A L'API FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'API, EXERCICE 2017  
IMPUTATION :67 00 40**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
670040

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements(API), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des services d'Assurance automobile au titre de l'exercice 2017.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la couverture en assurance automobile de seize (16) véhicules telles que contenues dans les termes de référence.

## 3. Cout Prévisionnel

N/A

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux compagnies agréées et en règle avec l'Administration et installées en République du Cameroun.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget Autonome de l'API Exercice 2017 dont l'imputation est **67 00 40**. Le montant prévisionnel des prestations est de 16 000 000 (seize millions) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC)

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé, au secrétariat du Directeur Général dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé, au secrétariat du Directeur Général dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 20 000** (vingt mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°3359880001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marqués comme tel devra parvenir à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé, au secrétariat du Directeur Général au plus tard le **02 février 2017 à 08 heures**, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/API/CIPM/2017 DU 10 JANVIER 2017 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A L'API**

## 10. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 (douze) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de 320 000 (trois cent vingt mille)

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **02 février 2017 à 09 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant à la salle de conférence de l'API à Yaoundé.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### 11. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'une pièce administrative demandée dans le DAO ;
- Absence d'agrément MINFI d'exercer dans la branche concernée;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de l'adhésion au Code CIMA ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

### 11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 15. Attribution

L'assureur sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.80 * NT + 0.20 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

$$\text{Avec } NF = 100 * (MMd) / (M/S)$$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire

### Nombre de lots :

Le présent dossier d'Appel d'Offres se présente en un lot unique.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé, au secrétariat du Directeur Général.

YAOUNDE le 10 Janvier 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MINJA Marthe Angeline**

## AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°001/ONIT/MINMAP/ITB/2016 OF 10 JANUARY 2017 TO PROVIDE CAR INSURANCE SERVICES TO INVESTMENT PROMOTION AGENCY (IPA) FUNDING : IPA BUDGET 2017 BUDGET HEAD: 67 00 40**

**FINANCING**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
670040

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Subject of the invitation to tender

The General Manager of IPA, launches on the behalf an Open National Invitation to Tender to provide car insurance services to IPA.

### 2. Nature of services

N/A

### 3. Estimated cost

N/A

### 4. allotment

N/A

### 5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is opened to the insurance companies accredited, installed in the Republic of Cameroon.

### 6. Financing

Services forming the subject of this invitation to tender shall be financed by IPA BUDGET FINANCIAL YEAR 2017 on the budgetary head **67 00 40**. The estimated cost of the operation for each is 17 000 000 Value Added Tax (VAT).

### 7. Consultation of tender file

The Tender file can be accessed during working hours at the General Direction of IPA, located on new road Bastos, Yaoundé, tel: 222 21 89 72, from publication of this notice

### 8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the General Direction of IPA, located on new road Bastos, Yaoundé, as soon as this notice is published against presentation of a receipt of payment of the non-refundable sum of 20 000 CFA Francs (twenty hundred thousand CFA Francs) as purchase fees for the tender file, into the CAS-ARMP special account N° **06800 33598800001-89** opened to all regional branches of BICEC.

**9. Submission of bids**

Each offer drafted in English or French in six (06) copies including the original, six (05) copies marked as such, should reach the General Direction of IPA, located on new road Bastos, Yaoundé, tel: 222 21 89 72 not later than 02 February 2017 at 8 am, local time, against a receipt. It should carry the mention:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE****N°001/ONIT/MINMAP/ITB/2016 OF 10 January 2017 TO PROVIDE****CAR INSURANCE SERVICES TO INVESTMENT PROMOTION AGENCY (IPA)****10. Delivery deadline**

The coverage period of the insurance is twelve (12) months as from the service order to start the services.

**11. Bid bond**

N/A

**12. Admissibility of bids**

Under risk of being rejected, each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank or financial organism approved by the Minister of Finance featuring on the list in document 11 of the Tender file, and valid for 120 (hundred and twenty) days as from the bid opening date of an amount of 320 000 (Three hundred and twenty thousand)

The other administrative documents required must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and Tender File shall be declared inadmissible. This applies especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or financial organism approved by the Ministry of Finance

**13. Opening of bids**

The bids shall be opened in two phases. The administrative files and technical proposal shall be opened first followed by the opening of the financial offers of bidders who obtained the minimum required technical score.

The opening of administrative file and the technical proposal shall take place on **02 February 2017 at 9 am**, local time, by the Internal Tenders Board in the conference room of IPA. Only bidders can attend or be duly represented by a person of their choice.

The opening of financial offers shall take place at the end of technical evaluation and shall concern only bidders who must have obtained the minimum score of 80 points out of 100

## 14. Evaluation criteria

### 11.1 Eliminary criteria

The eliminary criteria of this invitation to tender are the following:

- False document or false statement;
- Lack of an administrative document;
- Lack of MINFI agreement;
- Lack of Certificate of accession of the CIMA code;
- Technical note less than 80/100;
- Financial information (about the financial proposal) in the administrative or technical offer.

### 11.2 Essential Criteria

Technical proposals will be assessed on one hundred marks according to the detailed criteria, for each lot, in the supplementary Regulation of the bid.

## 15. Award

The company shall be selected by the Quality and Cost Based Selection method (QCBS)

After technical and financial evaluations, an overall score (technical and financial) will be calculated as follows:

$$NG = 0.80 * NT + 0.20 * NF$$

With:

NG: Overall rating

NT : Technical rating

NF : Financial rating

$$\text{With } NF = 100 * (MMd) / (M/S)$$

MMd: Amount assessed the lowest bidder

MS: Amount of evaluated bidder

### Allotment

The services of this tender include unique lot.

## 16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Complementary information

Any complementary information may be obtained during working hours from offices of General Direction of IPA, located on new road Bastos, Yaoundé, tel: 222 21 89 72 Email: clemsndongo5@yahoo.fr.

YAOUNDE le 10 Janvier 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MINJA Marthe Angeline***

# MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00036/AMI/MINH DU/2017 DU 04 JANVIER 2017 EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE PROGRAMMATION DE L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES DE BASE DANS LES QUARTIERS SOUS STRUCTURES DE LA COMMUNE DE BAMENDA II (QUARTIER MBUEAH). FINANCEMENT : BIP MINH DU/EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

L'urbanisation accélérée que connaît le Cameroun (entre 6 et 7% par an) dans le contexte de crise économique ininterrompue pendant plus d'une décennie, a eu pour conséquence le développement anarchique des villes entraînant les maux tels que la délinquance civile, la dégradation du cadre de vie des citoyens, la ségrégation spatiale etc. Dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de rattraper le retard cumulé en investissement, un effort a été fait sur le développement des centres urbains au détriment de l'animation et du développement social des quartiers. De même que la croissance démographique en zone urbaine engendre un déséquilibre dans l'offre et la demande des biens et services, créant ainsi une forte pression sur les infrastructures existantes ; d'où la prolifération des quartiers inaccessibles, non lotis ou sans adressage. Le non-respect des lois régissant l'urbanisme au Cameroun rend encore plus difficile l'exécution des programmes d'assainissement et d'urbanisme dans lesdits quartiers. Il en découle un environnement hostile et impropre à l'épanouissement des citoyens. Le projet d'amélioration de l'accès aux services de base dans les quartiers sous-structures dans la Commune de Bamenda II (quartier Mbueah) vise action de proximité et de promotion de la participation des populations des quartiers sous structurés à la lutte contre l'occupation anarchique dans cette ville et son corollaire de maux qui créent un climat d'insécurité et d'insalubrité dans les zones à forte concentration humaine. Dans la perspective d'une bonne gestion des problèmes que génère l'urbanisation anarchique et la pauvreté ambiante, mais également dans le souci d'harmoniser l'accès aux services urbains de base dans les zones périphériques des lieux d'exécution du programme gouvernemental de construction des logements sociaux, le MINH DU entend mettre un accent sur le développement social intégré à travers la nécessité pour toute la population des zones urbaines concernées par ce projet de bénéficier sans distinction du statut social ou économique, des avantages générés par le développement urbain, notamment : la mise en place des équipements socio-collectifs (centres de santé et d'éducation, télé-centres communautaires, équipements marchands, aires de détente et de sport) qui constituent un atout pour la mixité sociale. En somme, il s'agit, de par une action participative, d'apporter des solutions pour améliorer les conditions de vie de la population par le biais des projets tels que l'assainissement sommaire, la construction des voies de desserte, les ouvrages sommaires de franchissement, l'appui à la pré-collecte des ordures ménagères, l'éclairage des zones crimino-gènes.

## 2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes en vue de la réalisation d'une étude de programmation de l'amélioration de l'accès aux services de base dans le quartier sous-structuré de la Commune de Bamenda II (quartier Mbueah).

## 3. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations ci-après :

### **INGÉNIERIE TECHNIQUE**

Les prestations d'ingénierie technique comprennent :

- Elaboration d'une monographie sommaire dudit quartier ;
- La formulation d'un diagnostic physique sommaire par niveau de service (ouvrages d'assainissement ; voies de desserte ; ouvrages de franchissement ; points lumineux et approvisionnement en eau; foyers des jeunes ainsi que des aires de jeux dans ce quartier etc.), devant permettre d'avoir une lecture des problèmes d'accès aux services de base dans le quartier, d'un point de vue technique ;

En fonction des options manifestées par les bénéficiaires, la définition et la présentation des niveaux de service possibles seront assorties des éléments de décision indispensables (impact socio-économique, faisabilité technique, programmation des travaux à réaliser assorti des devis quantitatifs de chaque projet à réaliser et enfin, de la disponibilité des sites et des emprises), avec intégration à l'existant et prise en compte des stratégies sectorielles et des perspectives de développement de la ville ;

Enfin, la présentation détaillée des options retenues et la définition des modalités de gestion/maintenance des infrastructures projetées, surtout les tâches relevant de l'assainissement et du curage des caniveaux. Elle fera ressortir les responsabilités entre la commune et les bénéficiaires, y compris d'éventuelles mesures d'accompagnement.

L'attention du Consultant est appelée sur les points ci-après :

- les infrastructures sont de taille réduite car elles visent l'élimination des points critiques qui entravent l'accès aux services au niveau requis et non pas la réalisation d'infrastructures lourdes sur la base de normes ou standards techniques préétablis, de sorte que le maximum d'impact socio-économique soit atteint avec le minimum de dépenses ;
- toutes les contraintes de réalisation des ouvrages doivent être soulevées dès ce stade et, dans la mesure du possible, prises en compte dans le processus de décision (en particulier, la disponibilité des sites et la libération des emprises) ;
- les travaux doivent, autant que possible, pouvoir utiliser les matériaux et les méthodes locales en vue d'une appropriation des infrastructures et de leur entretien par les bénéficiaires;
- les travaux doivent faire appel à des technologies accessibles à une main d'œuvre peu qualifiée, de sorte que les habitants du quartier puissent avoir accès à l'emploi créé par la réalisation des infrastructures (identifier les poches d'emplois que peuvent générer la réalisation des infrastructures de proximité avec recours à la technique de l'approche HIMO).

### **INGÉNIERIE SOCIALE**

La mission consacrée à l'ingénierie sociale vise à informer, à sensibiliser, à organiser les populations à participer à la gestion des équipements et infrastructures communautaires du quartier, en concertation avec les CTD d'une part, et d'autre part à identifier les projets par niveau de service et susceptibles d'améliorer leur cadre de vie.

A cet effet, le Consultant prendra toutes les dispositions pour :

- Créer ou redynamiser le comité de développement du quartier dont les membres seront issus des associations de quartier ;
- Elaborer et légaliser avec l'ensemble des membres élus du Comité mis en place, un statut et un règlement intérieur ;
- Procéder à sa légalisation auprès des instances préfectorales ;
- Organiser les formations en faveur des membres du bureau exécutif du Comité ainsi constitué sur les modules :
  - ? Le leadership associatif et la gouvernance locale (rôle des associations de quartier dans le développement local, la dynamique de groupe etc.) ;
  - ? Des techniques de gestion des équipements et ressources communautaires (élaboration du budget associatif, élaboration du rapport financier, comptabilité sommaire, compte d'exploitation etc.)
  - ? Surveillance et entretien des infrastructures communautaires ;
- sensibiliser les populations sur l'obligation de libérer les emprises et des sites sécurisés pour la réalisation des projets ;
- organiser une (01) réunion d'information générale sur l'objet de la mission et la méthodologie de travail à mettre en



œuvre en collaboration avec les acteurs du quartier (leader des Comités/associations de développement des quartiers, populations, leaders traditionnels et religieux, service déconcentré du MINH DU, responsables de la commune etc.) ;

- organiser trois (03) focus group par genre respectivement pour les jeunes, les femmes et les hommes, lesquels procéderont à un diagnostic communautaire à travers l'identification des problèmes, des causes et de proposer les solutions (projets). l'identification simultanée des projets suivant leurs sensibilités se fera sous la conduite des animateurs sociaux, un procès verbal attestera de la tenue de ces assises par genre ;

- organiser un quatrième focus group de consolidation et de priorisation des projets retenus, un procès verbal attestera de la tenue de cette assise ;

- organiser par la suite, des Assemblées générales où, de façon consensuelle ou démocratique :

- les projets identifiés seront retenus par priorité et validés en plénière ;

- le bureau sera élu ;

- les statuts et règlement intérieurs validés ;

**4. Remises des offres** Les comités de quartier seront formés à l'entretien et à la surveillance des infrastructures, à la petite comptabilité et à la tenue du cahier comptable ;

- le procès verbal et la fiche de présence de chaque assise feront foi ;

Au regard du délai imparti aux présentes prestations, il s'agit au minimum, au cas où le cadre de concertation n'existerait pas encore à l'échelle du quartier, d'en jeter les bases.

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain à l'immeuble ministériel n°1 (face Poste centrale) au 9<sup>e</sup> étage-porte **02 le 26 JANVIER 2017, à 12 heures**, heure locale au plus tard avec la mention :

*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
N°00036/AMI/MINH DU/2017 DU 04 JANVIER 2017*

*EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE PROGRAMMATION DE L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX  
SERVICES DE BASE DANS LES QUARTIERS SOUS STRUCTURES DE LA COMMUNE DE BAMENDA II  
(QUARTIER MBUEAH)*

*FINANCEMENT : BIP MINH DU/EXERCICE 2017*

## 5. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

### **Volume 1 (pièces administratives)**

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon le cas, datées d'au plus trois (03) mois et en cours de validité) :

- Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- Une copie certifiée conforme de la Patente de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
- L'original de l'attestation de non - faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du soumissionnaire ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

En cas de groupement de BET, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

Il est précisé que l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

### **Volume 2 (Dossier Technique)**

Liste du personnel clé

Le personnel technique minimum à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un Chef de Mission, Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) :  
Formation d'Ingénieur Génie Civil (BAC+5) ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle pratique comme chef de mission des projets urbains, Spécialiste en infrastructures urbaines et dans le domaine de spécialité requise.
- Un Ingénieur des Travaux du Génie Civil  
Formation d'Ingénieur de Génie Civil (BAC+3), disposant d'une expérience minimale de cinq (05) années dans la conception d'infrastructures urbaines. Il devra avoir pris part à au moins trois (03) projets d'études de VRD.
- Un Socio-économiste/Ingénieur Social (Sociologue/Conseiller de Jeunesse et d'Animation ou équivalent) :  
Formation en ingénierie sociale urbaine ou équivalent (Bac +3 au moins) ayant une expérience supérieure ou égale à 3 ans dans le domaine de traitement des données en matière de planification urbaine, de programme de développement, et dans les analyses sociologiques des projets.
- Un planificateur :
  - Formation en matière d'urbanisme/planification ou équivalent (Bac +4 au moins) ayant une expérience supérieure ou égale à 3 ans dans le domaine de la planification.
- Un technicien supérieur de génie civil :
  - Formation en matière de génie civil ou équivalent (Bac +2) ayant une expérience pratique supérieure ou égale à 3 ans dans le domaine en question.

Le Candidat fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

- Un CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- La définition des affectations proposées pour chaque personnel ;
- Pour le Chef de Mission (Ingénieur de Génie- civil), une attestation d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours.

**N.B. : La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'Expert en question, la note zéro (0). Il est rappelé aux soumissionnaires que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant un dossier de fonctionnaire sera rejetée.**

Les références du candidat et sa compréhension du travail demandé.

Le candidat produira la liste de ses références dans les domaines ci-après : projets de développement urbain réalisés (prestations intellectuelles, projets d'infrastructures, services, etc.) et prestations réalisées en milieu urbain dans le cadre des études des projets urbains ainsi que

ses références dans le domaine des BTP. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature

devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat enregistré comportant les première et dernière pages, conjointement avec

l'attestation de bonne

fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ;

- Une autorisation permettant de saisir le Maître d'ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

Le candidat produira également un exposé succinct sur sa compréhension des prestations requises.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires

à la réalisation des prestations ou alors indiquer le matériel à louer avec attestation de mise à disposition y afférente.

A cet effet, il produira une liste comportant :

## 1. Les moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.)

## 2. Les moyens techniques et matériels ;

- La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieurs, etc.)

présents au siège du BET ;

- La liste de tout autre matériel (topographique, géotechnique, etc.), susceptible d'être utilisé au cours du projet.

**N.B : La justification de la propriété se fera avec les copies certifiées des cartes grises délivrées par les services compétents**

**du Ministère des transports pour le matériel roulant et les factures pour le reste du matériel.**

## Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministre des Finances et précisant que le soumissionnaire peut préfinancer

les prestations à hauteur d'au moins 15 millions de F CFA.

L'autorisation de vérification des déclarations

## 6. Critères d'évaluation

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain

de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature,

et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

### • Critères éliminatoires :

- Dossiers administratif ou technique non - conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présentation d'un dossier de fonctionnaire en service ;
- Note technique inférieure à 70 point sur 100 ;
- Chef de mission non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC).
- Avoir au moins deux (02) études en cours au MINHDU.

### • Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel clé : 40 points
- Références du candidat : 30 points
- Compréhension du travail demandé-méthodologie-planning : 20 points
- Matériels du BE : 10 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

? La grille de notation du dossier technique est la suivante :

### Grille de Notation

N°	CRITERES	NOTATION
----	----------	----------

A	PERSONNEL CLE /40 pts			
A1	Chef de mission/12pts			
	Copie légalisée diplôme d'ingénieur de génie civil et inscription à l'ONIGC (4points)	?5ans=4pts		
	Expérience comme chef de mission dans le domaine des projets de même nature (5points)	>5ans=5pts		
	Nombre de projets réalisés dans le domaine des projets de même nature (3pts)	1pts/projet cité et justifié		
	Sous total Chef de mission	..... /12pts		
A2	Ingénieur des Travaux du Génie Civil /9pts			
	Copie légalisée diplôme (3pts)	?5ans=3pts		/
	Nombre d'années d'expérience dans le domaine de projets de même nature (3pts)	?5ans=3pts		/
	Nombre de projets réalisés dans le domaine de projets de même nature (3pts)	1pts/projet cité		
	Sous total Ingénieur des Travaux du Génie Civil	...../ 9pts		
A3	Socio-économiste/ Ingénieur Social (Sociologue/ Conseiller de Jeunesse et d'Animation ou équivalent) /9pts			
	Copie légalisée diplôme (3pts)	?4ans=3pts		/
	Nombre d'années d'expérience dans le domaine de projets de même nature (3pts)	?4ans=3pts		/
	Nombre de projets réalisés dans le domaine de projets de même nature (3pts)	1,5pts/projet cité		
	Sous total socio-économiste/ Ingénieur social	...../ 9pts		
A4	Planificateur/6pts			



	Copie légalisée diplôme (2pts)	?3ans=2pts		/
	Nombre d'années d'expérience dans le domaine de planification (2pts)	?3ans=2pts		/
	Nombre de projets réalisés dans le domaine de planification (2pts)	1pts/projet cité		
	Sous total planificateur	...../6pts		
A5	Technicien supérieur de génie civil /4pts			
	Copie légalisée diplôme requis (1pts)	?3ans=1pts		/
	Nombre d'années d'expérience dans le domaine de projets de même nature (1pts)	?3ans=1pts		/
	Nombre de projets réalisés dans le domaine de projets de même nature (2pts)	1pts/projet cité		
	Sous total technicien supérieur de GC	...../4pts		
	<b>SOUS TOTAL A</b>	...../40pts		
B	REFERENCES DU CANDIDAT/25 pts (les références seront justifiées par les premières et dernières pages des contrats enregistrés ainsi que les PV de réception)			
1	Nombre de projets réalisés dans le domaine de même nature (25points)	5pts/projet justifié		
	<b>SOUS TOTAL B</b>	...../25pts		
C	COMPREHENSION DU TRAVAIL DEMAMDE /25pts	Bien :	Passable :	Mauvais :
1	Compréhension des TDR et commentaires (12,5pts)	12,5pts	7,5pts	0
2	Approches méthodologique envisagées, planning de l'exécution du projet et organisation du travail (12,5pts)	12,5pts	7,5pts	0
	<b>SOUS TOTAL C</b>	...../ 25pts		
D	MATERIELS /10pts	En propre	A louer	

1	Moyens logistiques (5pts)	5pts	2,5pts	
2	Moyens techniques (5pts)	5pts	2,5pts	
		SOUS TOTAL D		
			...../ 10pts	
		TOTAL GENERAL		
			...../100pts	

**7. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires au présent avis peuvent être obtenus auprès de la Division du Développement Social Urbain du MINH DU aux heures ouvrables, à **l'immeuble ministériel n°2, porte 406, téléphone 222 22 35 87.**

**8. Evaluation et publication des résultats**

L'avis d'Appel d'Offres restreint concerné tient lieu de résultat de la préqualification.

YAOUNDE le 4 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

## MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00035/AMI/MINHDU/2017 DU 04 JANVIER 2017 EN VUE DE LA FORMATION DE JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE NDOBIAN, BATCHENGA, MEYOMESSALA, MASSANGAM, MAKAK ET MAKENENE AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN (FABRICATION ET POSE DES PAVES, COMPOSTAGE ET FABRICATION DES BRIQUES DE TERRE COMPRIMES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE. FINANCEMENT : BIP MINHDU/EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

La lutte contre le chômage des jeunes est une préoccupation majeure du Chef de l'Etat dans le cadre de la politique dite des << Grandes Ambitions >>, qui place l'amélioration des conditions de vie des camerounais au centre de toutes les préoccupations de développement économique et social. Cette volonté politique est réaffirmée par l'adoption par le Gouvernement du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) d'une part, et d'autre part de la Stratégie de Promotion des activités recourant à l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) au cours de l'exercice budgétaire 2017, qui font de la promotion de l'emploi et de l'insertion sociale des jeunes en difficulté l'une des priorités essentielles des pouvoirs publics. Selon l'Enquête sur l'Emploi et le secteur Informel (EESI) réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS), le chômage des jeunes est de l'ordre de 17% au plan national dont respectivement 22% à Douala et 30% à Yaoundé. Cette situation entraîne dans les villes l'aggravation d'un certain nombre de fléaux sociaux qui sont préjudiciables à la stabilité sociale. Il s'agit de l'alcoolisme, la toxicomanie, la délinquance juvénile, la prostitution et d'autres incivilités urbaines. Dans le cadre des missions sociales et d'encadrement des jeunes urbains qui sont assignées au MINHDU, figure la création des emplois décents en faveur des jeunes, à travers la promotion des activités recourant à l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). En effet, le milieu urbain constitue un important gisement d'emplois qu'il importe de capitaliser dans les domaines de : Infrastructures, habitat social, microprojets d'intérêt communautaire, assainissement, embellissement etc. Or la plupart des jeunes en quête d'emplois sont souvent déscolarisés, sans qualifications ni expériences professionnelles, ce qui rend difficile leur insertion dans l'exécution des projets urbains. C'est dans ce contexte que le MINHDU a entrepris depuis l'exercice budgétaire 2007 la mise en œuvre d'un important programme de formation des jeunes en difficulté à certains métiers productifs du secteur urbain. En l'occurrence, la fabrication et la pose des pavés ; la fabrication et l'utilisation des matériaux locaux de construction ; l'horticulture urbaine ; la câblodistribution d'images par câbles ; la gestion des unités de production des pavés etc. La particularité de la session de formation de l'année 2017 est qu'elle sera davantage axée sur la théorie et la phase des cas pratiques afin que les jeunes soient directement opérationnels sur le terrain.

## 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré - qualification des Bureaux d'Etude nationaux jouissant d'une expertise avérée dans le domaine de la formation des jeunes aux métiers du secteur urbain.

### 3. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain à l'immeuble ministériel n°1 (face Poste centrale) au 9<sup>e</sup> étage-porte **02 le 26**

**JANVIER 2017, à 12 heures, heure locale au plus tard avec la mention :**

- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

*N°00035/AMI/MINHDU/2017 DU 04 JANVIER 2017*

*EN VUE DE LA FORMATION DE JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE NDOBIAN, BATCHENGA, MEYOMESSALA, MASSANGAM, MAKAK ET MAKENENE AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN (FABRICATION ET POSE DES PAVES, COMPOSTAGE ET FABRICATION DES BRIQUES DE TERRE COMPRIMES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE.  
FINANCEMENT : BIP MINHDU/EXERCICE 2017*

### 4. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

#### **Volume 1 (Pièces Administratives)**

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas), datées d'au plus trois (03) mois :

- Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- Une copie certifiée conforme de la Patente de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
- L'original de l'attestation de non - faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du soumissionnaire ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

En cas de groupement de BET, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

#### **Volume 2 (Dossier Technique)**

La liste du personnel d'encadrement

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un chef de Mission (Ingénieur de Génie Civil) ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine.
- Au moins un Technicien Supérieur de Génie Civil (TSGC) ayant une expérience supérieure ou égale à 3 ans dans le domaine.

• Au moins un Technicien d'Agriculture (TA) ayant une expérience supérieure ou égale à 3 ans dans le domaine.

Le Candidat fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

- La définition des affectations proposées pour chaque personnel.

**N.B. : - La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'Expert en question, la note zéro (0) ;**

- Tout dossier comprenant un personnel fonctionnaire sera purement et simplement rejeté.

Les références du BE et sa compréhension du travail demandé ? Le BE produira la liste de ses références dans les prestations requises. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ;

- Le nom du Maître d'ouvrage ;

- Le lieu d'exécution du projet ;

- Une autorisation permettant de saisir le Maître d'ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

? Le BE produira également un petit exposé relatif à sa compréhension des prestations au double plan théorique et pratique (contexte, objectifs, méthodologie, planning d'exécution, résultats attendus).

? Les BE intéressés remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations complémentaires sur les prestations attendues auprès de la Division du Développement Social Urbain du MINH DU aux heures ouvrables, à l'immeuble ministériel n°2, 4ème étage, porte 406, téléphone 222 22 35 87.

**NB : les références du mandataire devront représenter au moins les trois quart (3/4) des références totales.**

**Les moyens logistiques, techniques et matériels**

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession nécessaires à la réalisation des prestations.

A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

• La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, projecteur, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) présents au siège du BET ;

• La liste de tout autre matériel technique etc..., propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après l'attribution du marché auprès de la firme concernée.

**N.B : La location desdits matériels doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.**

Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le soumissionnaire peut pré financer les prestations à hauteur d'au moins 15 millions de F CFA.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du

Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

## 5. Critères d'évaluation



**\*. Critères éliminatoires :**

- Dossiers administratif ou technique non - conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présentation d'un dossier de fonctionnaire en service ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

**\*. Critères essentiels**

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- A - Références 20 points
- B - Personnel d'encadrement 40 points
- C – Matériels 10 points
- D - Organisation –Méthodologie et Planning 30 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour la suite de la procédure.

La grille de notation du dossier technique est la suivante :

**Grille de Notation**

N°	CRITERES	NOTATION	
A	REFERENCES /20pts (les références seront justifiées par les premières et dernières pages des contrats enregistrés ainsi que les PV de réception)		
1	Nombre de projets réalisés dans le domaine de la formation (20points)	5pts/projet justifié	
	SOUS TOTAL A	...../20pts	
B	PERSONNEL D'ENCADREMENT/41pts		
B1	Chef de mission/20pts		
	Copie légalisée diplôme d'ingénieur de génie civil (5points)		
	Expérience dans le domaine de formation des jeunes (5points)	?5ans =5pts	
	Nombre de projets réalisés dans le domaine de formation des jeunes (10pts)	5pts/projet cité et justifié	
	Sous total chef de mission	...../20pts	
B2	Formateurs (génie civil) /10,5pts		
	Copie légalisée diplôme (T.S.G.C.) (3pts)	?TSGC =3pts	/
	Nombre d'années d'expérience dans le domaine de formation (3pts)	?3ans =3pt	/
	Nombre de projets réalisés dans le domaine de formation (4pts)	1pts/projet cité	
	Sous total /formateur1	...../ 10pts	

B3	Formateur (compostage)/10,5pts		
	Copie légalisée diplôme (T.A) (3pts)	?TP =3pts	/
	Nombre d'années d'expérience dans le domaine de formation (3pts)	?3ans =3pts	/
	Nombre de projets réalisés dans le domaine de formation (4pts)	1pts/projet cité	
	Sous total formateur 2	...../10pts	
	SOUS TOTAL B	...../ 40pts	
C	Matériels (fournir facture et toutes autres document attestant la propriété)/ (10pts)	En propre	A louer
	Matériels informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, projecteur, scanner, logiciel, photocopieuses), logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.).	8	2
	SOUS-TOTAL C	...../ 10pts	
D	ORGANISATION –METHODOLOGIE ET PLANNING /30pts	Bien :	Passable Mauvais :
	Compréhension des TDR et commentaires (10pts)	10pts	5pts 0
	Planning de formation théorique et pratique (10pts)	10pts	5pts 0
	Approches pédagogique et méthodologique envisagées pour la formation des jeunes (10pts)	10pts	5pts 0
	SOUS TOTAL D	...../ 30pts	
6. Renseignements Complémentaires	TOTAL GENERAL	...../100pts	

Les renseignements complémentaires au présent avis peuvent être obtenus auprès de la Division du Développement Social Urbain du MINH DU aux heures ouvrables, à l'immeuble ministériel n°2, porte 406, téléphone 222 22 35 87.

## 7. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres restreint conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 4 Janvier 2017

Le *MINISTRE*

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 00004/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0047/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES ESSENDE POSTE AGRICOLE-CARREFOUR WASSE ET CARREFOUR GOUFAN-WASSE-CARREFOUR BOYAMBESSE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :**  
Le Groupement ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>GROUPEMENT NEK CAMEROUN / I2GC</b>  BP : 25 129 Yaoundé      Tel: 699 787 973 / 243 733 627	<b>Trente Sept Millions Neuf Cent Soixante Huit Mille Huit</b>  <b>(37 968 008)</b>	<b>Cinq (05) mois</b>

Ce Groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 00001/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0040/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 26 AOUT 2016, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE "CARREFOUR MVOG-BETI-COMPLEXE DES SŒURS MVOG-BETI", DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :**

Le Groupement ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>GROUPEMENT GROUPE SERTRA &amp; GICARP CONSULTING</b>  BP: 12 112 Yaoundé      Tel: 675 50 52 57	<b>Quatre Cent Quatre Vingt Seize Millions Sept Cent Soixante Onze Mille Six Cent Cinquante</b>  <b>(496 771 650)</b>	<b>Six (06) mois</b>

Ce Groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Marché.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 00005/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0049/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE SUIVI TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE BISKEWAL-NGOUSSAYE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :**  
L'Entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>SIICOM HOLDING Sarl</b> BP: 4178 Yaoundé Tel: 222 769 281 / 699 897 938 / 677 918 000	<b>Vingt Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Mille</b>  <b>(29 980 000)</b>	<b>Quatre (04) mois</b>

Cette Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 00002/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0052/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 19 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DU SUIVI TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE TOLON-NKOR-LASSIN-KAMALA-MISAJE (61,3KM), DEPARTEMENT DU BUI, REGION DU NORD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :**  
Le Groupement ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>GROUPEMENT IEA &amp; KOUMA Sarl</b>  BP: 720 Bamenda  Tel: 233 36 37 09 / 677 62 21 99	<b>Quarante Neuf Millions Cinq Cent Soixante Cinq Mille Soixante Dix</b>  <b>(49 565 070)</b>	<b>Six (06) mois</b>

Ce Groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 00010/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 0058/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES SERVITUDES AU QUARTIER NGUEM A YAOUNDE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :**  
L'Entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>RP CONSTRUCT</b> 249 Yaoundé 598 BP: 20 Tel: 677 344	<b>Trente cinq millions cinq cent trente six mille cinq cent  (35 536 500)</b>	<b>Trois (03) mois</b>

Cette Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N° 000060/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 06 JANVIER 2016, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0062/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

Les Etablissements ci-après sont déclarés adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>Ets. BAHOU &amp; Cie</b> Yaoundé BP: 414 Tel: 699 92 52 57	<b>Trente Sept Millions Deux Cent Vingt Six Mille Neuf Cent Vingt Sept</b>  <b>(37 226 927)</b>	<b>Trois (03) mois</b>

Ce Groupe est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction

YAOUNDE le 6 Janvier 2017

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 000059/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 28 DECEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0063/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) OUVRAGES D'ART SUR LA VOIE D'ACCES (ROUTE KAREWA-BENOUE) A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE KAREWA, ARRONDISSEMENT DE TCHEBOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte à la connaissance de tous les soumissionnaires que l'Appel d'Offres N°0063/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 20 octobre 2016 est déclaré INFRUCTUEUX.

Les Entreprises ayant soumissionnées à cet Appel d'Offres sont priées de passer les retirer, dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005 dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, elles seront détruites

YAOUNDE le 28 Décembre 2016

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 000061/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 06 JANVIER, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0064/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA REHABILITATION DES VOIES D'ACCES AUX EXPLOITATIONS DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION D'ANANAS D'AWAE, ARRONDISSEMENT D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :  
Le Groupe ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>GROUPE WACO Sarl</b>  BP: 7513 Yaoundé  Tel: 679 81 06 52 / 675 45 56 75 / 675 60 78 79	<b>Quarante Millions Deux Cent Soixante Cinq Mille Huit Cent</b>  <b>(40 265 800)</b>	<b>Trois (03) mois</b>

Ce Groupe est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 6 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 000057/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 28 DECEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0065/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA REHABILITATION DES VOIES D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DU PLANTAIN DE MPAGNE, ARRONDISSEMENT DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :**  
L'Entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>Ets. SERBIE</b>  BP: 7 071 Yaoundé  Tel: 677 59 67 00	<b>Cent Quarante Huit Millions Cent Cinquante Huit Millions Sept Cent Soixante Neuf</b>  <b>(148 158 769)</b>	<b>Cinq (05) mois</b>

Cette Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Marché.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 28 Décembre 2016

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 000058/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 20 OCTOBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0067/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR L'OUVERTURE D'UNE PISTE A MEKALAT AVEC AMENAGEMENT DES ACCES AU PONT SUR LA RIVIERE LONGO, ARRONDISSEMENT DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :  
L'Entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>CPNC Sarl</b> 16 389 Yaoundé 802 440 BP: Tel: 242	<b>Vingt Neuf Millions Neuf Cent Soixante Dix Neuf Mille Huit Cent Quarante Six</b>  <b>(29 979 846)</b>	<b>Trois (03) mois</b>

Cette Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 28 Décembre 2016

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 00009/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0073/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER, D'UN BLOC ADMINISTRATIF ET DE DEUX BLOCS DE TROIS SALLE DE CLASE AU CETIC DE MBEI, ARRONDISSEMENT DE SANTA, DEPARTEMENT DE LA MEZAM, REGION DU NORD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :  
L'Entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Ets. ZENON COMPLEX BP: 33 951 Yaoundé Tel: 677 58 03 59	Cent Quarante Neuf Millions Cinq Cent Quatre Vingt Onze Mille Trois Cent Soixante Deux  (149 591 362)	Quatre (04) mois

Cet Etablissement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Marché.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 000062/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 06 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0068/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA REHABILITATION DES VOIES D'ACCES A L'UNITE DE PRODUCTION DE POULET DE CHAIR DE BOMONO, ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :  
Le Groupe ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>GROUPE BERNARD &amp; FILS</b> Sarl 136 Yaoundé 72 07 BP: 1 Tel: 677 14	<b>Trente Millions Six Cent Quinze Mille Neuf Cent Soixante Deux</b>  <b>(30 615 962)</b>	<b>Quarante cinq (45) jours</b>

Ce Groupe est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 6 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N° 00006/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0069/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 02 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE NZAMENGOUE-NZANA MBELA NOUMA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :  
Les Etablissements ci-après sont déclarés adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>Ets. ROUSSELIN</b> 876 Yaoundé 52 BP: 12 Tel: 674 28 23	<b>Quatorze Millions Neuf Cent Soixante Dix Sept Mille Huit Cent</b>  <b>(14 977 800)</b>	<b>Quatre (04) mois</b>

Ces Etablissements sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinze jours. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N°00007/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0070/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 DECEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES DANS LA VILLE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :  
Le Groupe ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>GROUPE JEG Sarl</b> BP: 33 951 Yaoundé Tel: 677 58 03 59	<b>Quatre Cent Quatre Vingt Huit Mille Huit Cent Quatre Mille Cent Vingt Huit  (488 804 128)</b>	<b>Quatre (04) mois</b>

Ce Groupe est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Marché.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N° 00003/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0060/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR NKOL NDA - CARREFOUR MBALMAYO (5KM), PREMIERE PHASE, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :  
Le Groupement ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>GROUPEMENT NEK CAMEROUN / I2GC / Ets. GEORGIO &amp; COMPAGNIE</b> BP : 13 059 Yaoundé  Tel: 699 560 204	<b>Quarante Huit Millions Sept Cent Soixante Quinze Mille Quarante</b>  <b>(48 775 040)</b>	<b>Cinq (05) mois</b>

Ce Groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N° 00008/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0071/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MILE 12 ROCK FARM-BUCHI (PINYIN), DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANTA, DEPARTEMENT DE LA MEZAM, REGION DU NORD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :  
L'Entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>KENDELEY CONSTRUCTION LTD.</b>  BP: 402 Bamenda  Tel: 677 75 97 07	<b>Deux Cent Soixante Neuf Millions Trois Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Huit Cent Soixante Huit</b>  <b>(269 398 868)</b>	<b>Quatre (04) mois</b>

Cette Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, en vue de l'élaboration du projet de Marché.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leur soumission sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1579/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0047/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES ESSENDE POSTE AGRICOLE-CARREFOUR WASSE ET CARREFOUR GOUFAN-WASSE-CARREFOUR BOYAMBESSE, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 28 novembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0047/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 08 septembre 2016, en vue de la Maîtrise d'œuvre du suivi technique des travaux de bitumage des routes Essende poste agricole-carrefour Wasse et Carrefour Goufan-Wasse-Carrefour Boyambesse, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence, est adjugé au **GROUPEMENT NEK CAMEROUN / I2GC BP : 25 129 Yaoundé, Tel: 699 787 973 / 243 733 627**, pour un montant de **Trente Sept Millions Neuf Cent Soixante Huit Mille Huit (37 968 008) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1567/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0040/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 26 AOÛT 2016, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE "CARREFOUR MVOG-BETI-COMPLEXE DES SŒURS MVOG-BETI", DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date de novembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0040/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 26 août 2016, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation et d'aménagement de la route "carrefour Mvog-Beti-Complexe des sœurs Mvog-Beti", Département du Mfoundi, Région du Centre, en procédure d'urgence, en procédure d'urgence, est adjudgé au **GROUPEMENT GROUPE SERTRA & GICARP CONSULTING BP: 12 112 Yaoundé, Tel: 675 50 52 57**, pour un montant de **Quatre Cent Quatre Vingt Seize Millions Sept Cent Soixante Onze Mille Six Cent Cinquante (496 771 650) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1580/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0049/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE SUIVI TECHNIQUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE BISKEWAL-NGOUSSAYE, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 08 novembre 2016 ;

### **DECIDE :**

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0049/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 08 septembre 2016, en vue de la Maîtrise d'œuvre de suivi technique de l'exécution des travaux de réhabilitation et d'aménagement du tronçon de route BISKEWAL-NGOUSSAYE, en procédure d'urgence, est adjudgé à l'Entreprise **SIICOM HOLDING Sarl BP: 4178 Yaoundé Tel: 222 769 281 / 699 897 938 / 677 918 000**, pour un montant de **Vingt Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Mille (29 980 000) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1568/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0052/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 19 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DU SUIVI TECHNIQUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE TOLON-NKOR-LASSIN-KAMALA-MISAJE (61,3KM), DÉPARTEMENT DU BUI, RÉGION DU NORD-OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 21 novembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0052/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 19 septembre 2016, en vue du suivi technique de l'exécution des travaux de réhabilitation et d'aménagement du tronçon de route Tolon-Nkor-Lassin-Kamala-Misaje (61,3km), Département du Bui, Région du Nord-Ouest, en procédure d'urgence, est adjugé au **GROUPEMENT IEA & KOUMA Sarl BP: 720 Bamenda, Tel: 233 36 37 09 / 677 62 21 99**, pour un montant de **Quarante Neuf Millions Cinq Cent Soixante Cinq Mille Soixante Dix (49 565 070) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1585/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0058/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES SERVITUDES AU QUARTIER NGUEM À YAOUNDÉ, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date de novembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National N°0058/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 16 septembre 2016, en vue de la Maîtrise d'œuvre du suivi technique des travaux de réhabilitation et d'aménagement des servitudes au quartier Nguem à Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre, en procédure d'urgence, est adjudgé à l'Entreprise **RP CONSTRUCT BP: 20 249 Yaoundé, Tel: 677 344 598**, pour un montant de **Trente cinq millions cinq cent trente six mille cinq cent (35 536 500) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1588/D/MINEPAT/CAB DU 06 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0062/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS À L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 24 novembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0062/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 20 octobre 2016, pour la Réhabilitation de la voie d'accès à l'Agropole de Production de maïs de Ouro-dole, Arrondissement de Poli, Département du Faro, Région du Nord, est adjudgé aux **Ets. BAHOU & Cie BP: 414 Yaoundé, Tel: 699 92 52 57**, pour un montant de **Trente Sept Millions Deux Cent Vingt Six Mille Neuf Cent Vingt Sept (37 226 927) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1575/D/MINEPAT/CAB DU 28 DÉCEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0063/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) OUVRAGES D'ART SUR LA VOIE D'ACCÈS (ROUTE KAREWA-BENOUE) À L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAÏS DE KAREWA, ARRONDISSEMENT DE TCHEBOA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Restreint N°0063/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 20 octobre 2016, en vue de la Construction de trois (03) ouvrages d'art sur la voie d'accès (route Karewa-Benoue) à l'Agropole de production de maïs de Karewa, Arrondissement de Tcheboa, Département de la Benoue, Région du Nord, est déclaré **INFRACTUEUX**.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2016

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1589/D/MINEPAT/CAB DU 06 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0064/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA RÉHABILITATION DES VOIES D'ACCÈS AUX EXPLOITATIONS DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION D'ANANAS D'AWAE, ARRONDISSEMENT D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 18 novembre 2016 ;

## **DECIDE :**

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0064/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 20 octobre 2016, pour la réhabilitation des voies d'accès aux exploitations de l'agropole de production et de transformation d'ananas d'awae, Arrondissement d'Awae, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, en procédure d'urgence, est adjudgé au **GROUPE WACO Sarl BP: 7513 Yaoundé, Tel: 679 81 06 52 / 675 45 56 75 / 675 60 78 79**, pour un montant de **Quarante Millions Deux Cent Soixante Cinq Mille Huit Cent (40 265 800) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1573/D/MINEPAT/CAB DU 28 DÉCEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0065/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA RÉHABILITATION DES VOIES D'ACCÈS À L'AGROPOLE DE PRODUCTION DU PLANTAIN DE MPAGNE, ARRONDISSEMENT DE DEUK, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 18 novembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0065/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 20 octobre 2016, pour la réhabilitation des voies d'accès à l'Agropole de production du plantain de Mpagne, Arrondissement de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence, est adjudgé aux **Ets. SERBIE BP: 7 071 Yaoundé, Tel: 677 59 67 00**, pour un montant de **Cent Quarante Huit Millions Cent Cinquante Huit Millions Sept Cent Soixante Neuf (148 158 769) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2016

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1584/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0073/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER, D'UN BLOC ADMINISTRATIF ET DE DEUX BLOCS DE TROIS SALLE DE CLASSE AU CETIC DE MBEI, ARRONDISSEMENT DE SANTA, DÉPARTEMENT DE LA MEZAM, RÉGION DU NORD-OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 13 décembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0073/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 11 novembre 2016, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un atelier, d'un bloc administratif et de deux blocs de trois salles de classe au CETIC de Mbei, Arrondissement de Santa, Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest, en procédure d'urgence, est adjugé aux **Ets. ZENON COMPLEX BP: 33 951 Yaoundé, Tel: 677 58 03 59**, pour un montant de **Cent Quarante Neuf Millions Cinq Cent Quatre Vingt Onze Mille Trois Cent Soixante Deux (149 591 362) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1590/D/MINEPAT/CAB DU 06 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0068/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR LA RÉHABILITATION DES VOIES D'ACCÈS À L'UNITÉ DE PRODUCTION DE POULET DE CHAIR DE BOMONO, ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 16 novembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0068/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 20 octobre 2016, pour la réhabilitation des voies d'accès à l'Unité de production de poulet de chair de Bomono, Arrondissement de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence, est adjugé au **GROUPE BERNARD & FILS Sarl BP: 1 136 Yaoundé, Tel: 677 14 72 07, pour un montant de Trente Millions Six Cent Quinze Mille Neuf Cent Soixante Deux (30 615 962) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Janvier 2017

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1581/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0069/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 02 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE NZAMENGOUE-NZANA MBELA NOUMA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 12 décembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0069/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 02 novembre 2016, en vue de la Maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification de l'axe Nzamengoue-Nzana Mbela Nouma, est adjudgé aux **Ets. ROUSSELIN BP: 12 876 Yaoundé, Tel: 674 28 23 52**, pour un montant de **Quatorze Millions Neuf Cent Soixante Dix Sept Mille Huit Cent (14 977 800) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1582/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0070/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 DÉCEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES DANS LA VILLE DE MEYOMESSI, DÉPARTEMENT DE DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 13 décembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0070/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 11 décembre 2016, en vue de l'exécution des travaux d'aménagement des voiries dans la ville de Meyomessi, Département de Dja et Lobo, Région du Sud, en procédure d'urgence, est adjudgé au **GROUPE JEG Sarl BP: 33 951 Yaoundé, Tel: 677 58 03 59**, pour un montant de **Quatre Cent Quatre Vingt Huit Mille Huit Cent Quatre Mille Cent Vingt Huit (488 804 128) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1569/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2017, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0060/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016, EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR NKOL NDA - CARREFOUR MBALMAYO (5KM), PREMIÈRE PHASE, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 28 novembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0060/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 16 septembre 2016, en vue de la Maîtrise d'œuvre du suivi technique des travaux de bitumage du tronçon de route Carrefour Nkol Nda - Carrefour Mbalmayo (5km), première phase, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en procédure d'urgence, est adjugé au **GROUPEMENT NEK CAMEROUN / I2GC / Ets. GEORGIO & COMPAGNIE BP : 13 059 Yaoundé, Tel: 699 560 204**, pour un montant de **Quarante Huit Millions Sept Cent Soixante Quinze Mille Quarante (48 775 040) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°1583/D/MINEPAT/CAB DU 09 JANVIER 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0071/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 11 NOVEMBRE 2016, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE MILE 12 ROCK FARM-BUCHI (PINYIN), DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANTA, DÉPARTEMENT DE LA MEZAM, RÉGION DU NORD-OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,**

**VU** la constitution ;

**VU** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

**VU** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**VU** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**VU** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**VU** la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

**VU** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 12 décembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°0071/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 11 novembre 2016, en vue de l'exécution des travaux d'aménagement de la route mile 12 rock farm-Buchi (Pinyin), dans l'Arrondissement de Santa, Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest, en procédure d'urgence, est adjugé à l'Entreprise

**KENDELEY CONSTRUCTION LTD. BP: 402 Bamenda, Tel: 677 75 97 07, pour un montant de Deux Cent Soixante Neuf Millions Trois Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Huit Cent Soixante Huit (269 398 868) FCFA, TTC.**

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**